

Image not found or type unknown



Prescription sté d'affacturage

Par **jc35**, le **12/11/2012** à **17:14**

Bonjour,

Lors du rachat d'une créance par une sté d'affacturage à une banque le titre exécutoire est il transmis du vendeur à l'acheteur?

S'il n'y a pas de titre quel est le début précis du délai de forclusion pour le nouveau créancier?

Dans la meme hypothèse quand commence le délai de prescription?

Merci. Bien cdt

Par **affactassur**, le **06/12/2012** à **14:20**

Pouvez-vous préciser la situation de la vente de la créance de la banque au factor, car ce n'est pas une pratique courante !